

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

BUDGET FÉDÉRAL 2024

Oui à l'équité générationnelle, non aux chicanes constitutionnelles, affirme la FCCQ

OTTAWA, le 16 avril 2024 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC) constatent dans le budget fédéral 2024 déposé aujourd'hui par la ministre des Finances, Chrystia Freeland, plusieurs mesures budgétaires visant à accroître l'offre de logements, et à stimuler l'innovation et la productivité notamment. Par contre, elles constatent malheureusement l'absence de mesures pour alléger le fardeau fiscal des entreprises, en particulier les PME, et l'absence d'un véritable plan de retour à l'équilibre budgétaire. Plusieurs des objectifs visés sont les bons, mais les conséquences politiques et économiques annoncent des incertitudes qu'il faudra mesurer.

« La pénurie de logements au Québec et au Canada fait partie des principaux défis socioéconomiques auxquels nous sommes confrontés en ce moment, et nous saluons les sommes importantes ainsi que le plan ambitieux visant à construire près de 4 millions de nouveaux logements d'ici 2031 », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

Parmi les mesures à noter, la volonté de construire des logements sur des terrains publics et de convertir des logements dans des édifices gouvernementaux sous-utilisés, comme ceux de Postes Canada et de la Défense nationale aideraient assurément à réduire le manque à combler.

Toujours pas de plan de retour à l'équilibre budgétaire

De nouveau cette année, la FCCQ et la CCIBDC constatent l'absence de plan de retour à l'équilibre budgétaire. Parmi les solutions, en plus d'un meilleur contrôle des dépenses et de limiter les dépenses dans les champs de compétence des provinces pour l'administration de programmes sociaux, l'adoption d'une Loi sur l'équilibre budgétaire serait à considérer. Elle aurait l'avantage de dépolitiser la gestion des finances publiques en fixant à tous les ministères du gouvernement, un objectif commun de contrôle et de réduction de la dette. Récemment, des institutions financières ont d'ailleurs émis des préoccupations quant au risque de décote du Canada.

Des sommes importantes pour rattraper notre retard en recherche et en productivité

La FCCQ et la CCIBDC soulignent également que près de 7 G\$ sont prévus au budget pour les prochaines années afin de stimuler la recherche, l'innovation et la productivité. L'objectif énoncé par le gouvernement fédéral, serait de renforcer la présence de l'intelligence artificielle (IA) en aidant des entreprises en démarrage et en expansion, à acquérir de nouveaux outils technologiques en la matière, et de stimuler la recherche et le développement (R&D.)

À l'heure actuelle, le Canada est en queue de peloton parmi les économies avancées membres de l'OCDE en matière de dépenses des entreprises en R&D, d'investissements des entreprises en immobilisations, puis, conséquemment, de productivité du travail et du capital. Depuis le début des années 2000, la part des dépenses de R&D totales réalisées au Canada exécutées dans le secteur des entreprises a décliné d'environ cinq points de pourcentage, étant passée de plus de 60 % à environ 55 % en date de 2022. Cela place le Canada loin derrière les pays performants membres de l'OCDE et en particulier loin des États-Unis, où ces investissements ont été en forte croissance depuis 2010 et atteignaient près de 78 % en 2022.

« Nous avons un retard considérable à combler en matière de recherche et de développement, et ces sommes prévues pour les prochaines années constituent une bonne nouvelle, pour combler

cet écart important avec des économies concurrentes. Cela engendre un retard de productivité qui s'explique en partie par l'adoption lente des technologies de pointe et émergentes, notamment pour l'intelligence manufacturière. Ces technologies sont coûteuses et engendrent d'ailleurs des défis de cybersécurité », a ajouté Charles Milliard.

Dans ses recommandations prébudgétaires, la FCCQ et la CCIBDC ont plaidé pour l'instauration d'un crédit d'impôt à la modernisation des équipements et à la cybersécurité. Elle constate que des montants importants sont présentés dans le budget d'aujourd'hui pour renforcer les pratiques étatiques, mais rappelle du même souffle, que les entreprises ont également des besoins pour se conformer aux différentes exigences en matière de protection des données, ce qui engendre des dépenses importantes pour elles.

Des crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie sont présentés dans le budget 2024. L'énoncé budgétaire d'aujourd'hui a été l'occasion de réitérer la présence du crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre, où jusqu'à 7,2 G\$ seront disponibles pour les prochaines années. La FCCQ et la CCIBDC rappellent que le Québec est un endroit de prédilection pour les investissements en électricité propre, étant donné l'omniprésence en son territoire d'une pluralité de sources énergétiques vertes.

Peu de mesures pour alléger le fardeau fiscal des entreprises

Parmi les déceptions de ce budget, l'absence de mesures réduisant la fiscalité des entreprises afin de les aider en ces moments économiques difficiles, ou pour certaines, leur permettre de survivre aux prochains mois. En plus de réduire le fardeau fiscal des entreprises, des solutions existent également pour aider les celles-ci à réduire leurs coûts administratifs, comme l'établissement d'un seul rapport d'impôt au Québec comme mentionné à plusieurs reprises par la FCCQ. Les actions gouvernementales, présentées cet après-midi, ne concernent que les entrepreneurs en situation de vendre leur entreprise, ce qui constitue une avancée pour les transferts d'entreprises et le repreneuriat. À noter que l'imposition plus élevée de la portion du gain en capital imposable qui sera en vigueur dès juin prochain préoccupe la communauté d'affaires » a confiée Valentine Palma, directrice générale de la CCIBDC.

« Il s'agit d'une occasion manquée de réduire la pression fiscale pour bon nombre d'entreprises d'ici, notamment des PME. À l'énoncé économique, nous avons exprimé nos attentes pour que ce budget puisse donner un souffle aux entreprises qui peinent à joindre les deux bouts, étant donné l'incertitude économique et le contexte inflationniste qui persistent. Le gouvernement a choisi dans les derniers mois de ne pas repousser les délais de remboursement pour le Compte d'urgence pour entreprises canadiennes (CUEC), alors que la situation économique est identique aux précédents reports, voire moins favorable pour bon nombre d'entreprises. D'ailleurs, les prévisions de croissance économique des prochaines années sont inférieures aux taux présentés par la ministre des Finances cet automne. C'est un indicateur important », a poursuivi M. Milliard.

Peu d'annonces pour le Québec et les régions

La FCCQ et la CCIBDC auraient souhaité davantage de mesures budgétaires pour répondre aux besoins de développement régional au Québec, ainsi qu'à la rareté de main-d'œuvre. En matière de transport, des sommes importantes sont prévues pour moderniser les flottes de train de passagers de VIA Rail qui circulent entre autres, dans différentes régions québécoises, ainsi que pour la poursuite des travaux pour le projet de train à grande fréquence. Outre la réhabilitation du port maritime de Forestville sur la Côte-Nord, des infrastructures intermodales stratégiques aux quatre coins du Québec ont des besoins en maintien des actifs. Il en va de même pour des sociétés de transport. Aussi, à souligner que des festivals importants de l'écosystème québécois bénéficieront de sommes non négligeables pour les deux prochaines années, notamment à Montréal et à Sherbrooke.

« Plusieurs actifs stratégiques en région ont des besoins, que ce soit en réhabilitation, en développement ou assurer une prévisibilité de leurs opérations. Nous croyons que les ordres de gouvernement ont une responsabilité de répondre présents dans le financement nécessaire, dont le gouvernement fédéral. Il en va de la vitalité économique entre autres des différentes communautés, dans l'ensemble du Québec », a conclu Charles Milliard.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de près de 120 chambres de commerce et plus de 1 000 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie (CCIBDC)

La Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC) est un réseau de gens d'affaires dynamique de près de 400 membres sur les territoires de la MRC Avignon et Bonaventure. Par sa mission, la CCIBDC favorise le développement économique et social de sa région, dans un esprit de concertation et de solidarité, tout en veillant aux intérêts de ses membres grâce à son pouvoir de représentation et d'action.

-30-

Renseignements :

Javier Garcia

Attaché de presse

Fédération des chambres de commerce du Québec

C. 438 408-3731 T. 514 844-9571 poste 3586

javier.garcia@fccq.ca

Valentine Palma

Directrice générale

Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs

T: 418 534-0050, poste 101

C: (418) 983-3125

valentine@ccibdc.ca